

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

10 NOVEMBRE 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Modification des
Commissions et des
représentations du
Conseil Municipal**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 12 novembre 2010
par voie d'affichages
notifié le 5 janvier 2011
transmis en Sous-Préfecture
le 19 novembre 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 5 janvier 2011

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


François LANSIART

L'an deux mille dix, le 10 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 novembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADY, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BATISTELLI à Monsieur AUDURIER
Monsieur LEBRAY à Monsieur le Maire
Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN D'ORO
Madame DE CASTRO COSTA à Madame de CIDRAC (à partir du dossier 10 F 09)
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur CHARREAU

*Madame DE CASTRO COSTA quitte la salle à 22h10, au cours de l'examen du dossier 10 F 09

*Mademoiselle DEMARIA-PESCE quitte la salle à 23h57, au cours de l'examen du dossier 10 F 11

N° DE DOSSIER : 10 F 01 b

OBJET : MODIFICATION DES COMMISSIONS ET DES REPRÉSENTATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Madame Brigitte BÈLE a fait connaître sa démission du Conseil Municipal par lettre du 15 juillet 2010. Elle avait été élue par le Conseil Municipal pour siéger notamment :

- au Conseil d'administration de l'établissement public local d'enseignement « Collège les hauts-grillets » (suppléante),
- au Conseil d'administration de l'établissement public local d'enseignement « Lycée Léonard de Vinci » (titulaire),
- dans la 4^{ème} Commission permanente du Conseil Municipal (Education – Culture – Jeunesse - Sports).

Il convient de formaliser le remplacement de Madame Brigitte BÈLE par la désignation de Madame Marie-Christine DE CASTRO COSTA au sein de ces différentes structures.

Parallèlement, il est proposé au Conseil Municipal de modifier la représentation de la Ville au Conseil d'administration, au Conseil intérieur et à la Commission d'hygiène et de sécurité de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Saint-Germain-en-Laye « Lycée agricole et horticole de Saint-Germain » en remplaçant Madame Isabelle RICHARD, titulaire, par Madame Marta DE CIDRAC.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

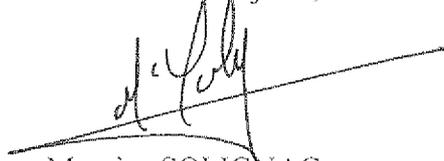
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD s'abstenant,

APPROUVE les désignations sus exposées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines